23 nov 2023

JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Guide de l'organisateur

Le 23 novembre 2023 aura lieu la troisième édition française de la Journée contre la précarité énergétique. L'objectif de ce rendez-vous annuel est de **fédérer, visibiliser et interpeller** autour de la précarité énergétique, cette injustice sociale, sanitaire et environnementale qui touche 12 millions de personnes en France.

Pire encore, la précarité énergétique augmente. Avec l'explosion des coûts du logement et de l'énergie (+28% entre 2021 et 2022), l'inflation, la mauvaise qualité énergétique de millions de logements, de plus en plus de ménages ne parviennent plus à assurer une température viable dans leur logement. Certain·es se ruinent pour y parvenir. Dans tous les cas, les conséquences sur la santé des personnes et leur budget sont dramatiques. **Le nombre de ménages déclarant avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures dans leur logement ne cesse d'augmenter : 14 % en 2020, 20 % en 2021 et 22% en 2022.**

La précarité énergétique a gagné une certaine visibilité ces dernières années grâce à la mobilisation citoyenne et institutionnelle. Mais ce n'est pas suffisant : **la rénovation énergétique et la lutte contre le mal-logement est un immense chantier qui devrait mobiliser toutes les énergies.**

C'est pour cela que la Fondation Abbé Pierre et plus d'une vingtaine d'organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique ont initié cette journée nationale de sensibilisation et de lutte contre la précarité énergétique, dont la troisième édition aura lieu cette année. Au travers d'une campagne de sensibilisation et d'événements ouverts au grand public sur tout le territoire, **faisons de la précarité énergétique le sujet incontournable du 23 novembre 2023.**

Organisez un événement en 3 étapes

En participant à la Journée contre la précarité énergétique, vous ancrez votre action dans une dynamique collective et nationale, et bénéficiez de la communication officielle de l'événement. Ce guide est là pour vous aider à organiser un évènement dans le cadre de la Journée contre la précarité énergétique.

Critères

- ✓ Votre événement doit viser à sensibiliser sur la précarité énergétique, et informer sur les dispositifs de lutte pérenne contre ce phénomène. Il doit respecter la charte événementielle et avoir lieu le 23 novembre 2023 (ou la semaine précédente ou suivante)
- ✗ Un événement commercial type "Chaudières à 1€"

Financement

Nous ne fournissons pas de soutien financier aux organisateurs. Vous pouvez néanmoins demander des financements, un soutien logistique ou de communication auprès de partenaires potentiels : mairies et autres collectivités locales, entreprises locales, associations...

Vous pouvez aussi proposer une contribution financière des participant·es « à prix libre et conscient ». Rappelez-vous simplement que les évènements de la Journée contre la précarité énergétique **ne doivent pas avoir de caractère commercial ou avoir pour but de financer votre organisation.**

1. Imaginer votre événement

Différents formats d'événements sont possibles, du plus engageant (une journée entière thématique), au plus facile pour démarrer (atelier décryptage des factures ou permanences de présentation des aides à la rénovation).

Consultez le programme des années précédentes pour vous en inspirer !

Boîte à idée

Conférences (en ligne ou en physique)

- Conférence, table ronde ou webinaire avec une sélection d'acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, représentant·es politiques, ou de ménages concernés
- Publication de rapports, lancement d'études en lien avec la précarité énergétique

Actions en ligne

- Lancement d'une pétition ou d'une tribune, signée par des particuliers, des associations ou des élu·es pour encourager des annonces gouvernementales
- Création de vidéos de sensibilisation
- Quizz, jeux
- Rédaction d'un article pour un site Internet, un média
- Relais d'infographies ou d'article sur les réseaux sociaux

Visites, portes ouvertes

- Visites de chantiers de rénovation modèles ou innovants et de chantiers en cours, en présence des habitant·es, et présentés par des conseiller·es, des architectes ou/et des artisan·es
- "Balades thermiques" pour sensibiliser sur la mauvaise qualité de notre parc de logement
- Chantiers d'auto-réhabilitation participatifs
- Ateliers sur la thématique de la rénovation et des écogestes
- Formation professionnelle/ sensibilisation à la précarité énergétique au sein de votre entreprise

Information, stand

- Tenir un stand d'information sur un lieu fréquenté (place publique, marché, centre commercial, ...) afin de sensibiliser le plus grand nombre et identifier les ménages en situation de précarité énergétique
- Porte-à-porte pour informer sur les aides à la rénovation et au paiement des charges, recueillir des témoignages

Interpellation

- Organisation d'un happening, d'un rassemblement ou d'une manifestation
- Récoltes de fonds pour financer des travaux de rénovation de passoires thermiques habitées par des ménages modestes
- Course à pieds dans les rues au profit de la lutte contre la précarité énergétique

2. Enregistrez votre événement et adhérez à la charte

- Etape 1 : Une fois que votre projet d'évènement est mûr, faites le labelliser et figurer sur la carte des évènements officiels de la Journée contre la précarité énergétique, en l'enregistrant au programme officiel

- Etape 2 : Les évènements sont modérés. Si votre événement correspond aux critères de labellisation (voir critères), il sera officiellement enregistré au programme de la Journée contre la précarité énergétique.

- Nous vous enverrons les outils de communication liés à l'évènement sur l'adresse email renseignée.

- Votre email sera ajouté à une boucle de diffusion sur laquelle vous recevrez des informations complémentaires au fur et à mesure de l'organisation de la Journée et de la création des outils de communication.

3) Communiquez autour de votre événement

N'oubliez pas de communiquer localement sur votre action et d'y inviter du monde.

- Dès maintenant, diffusez le Save The Date ou envoyez un mail à votre réseau pour les prévenir de votre participation à la Journée contre la précarité énergétique et pour les inviter à votre événement.
- Au moins 30 jours avant le jour J, contactez la Mairie et le bulletin communal, pour les tenir au courant de l'initiative et les inciter à la soutenir.
- Faites un article dans une de vos newsletter, sur votre site Internet.
- Communiquez sur les réseaux sociaux (vous pouvez créer un événement sur Facebook, etc.). Des supports et exemples de posts vous seront mis à disposition
- Imprimez un flyer ou des affiches à mettre dans les lieux publics et commerciaux locaux,chez plusieurs associations locales, dans votre Mairie, à la poste, dans les écoles et université, dans les centres de santé...)
- Nous vous conseillons aussi de contacter les médias locaux (presse, radio, TV, ...) qui sont souvent preneurs de ce genre d'initiatives.
- Par ailleurs, nous vous invitons à convier des acteurs locaux (Associations, entreprises, magasins, commerces, etc.) pouvant vous appuyer sur l'organisation à participer à votre événement.

Téléchargez les outils de communication mis à votre disposition

Pour vous aider dans la promotion de votre évènement, nous vous mettons à disposition :

- Le logo et la charte graphique de la Journée contre la précarité énergétique
- Des affiches officielles avec un encadré où vous pourrez renseigner le lieu et la date de votre évènement dans l'encart prévu à cet effet
- Le Save The Date, un bandeau de signature mail
- Des visuels et des bannières pour communiquer sur vos réseaux sociaux (Twitter, Facebook et autres)
- Des exemples de publications pour les réseaux sociaux
- Un modèle de Courrier à la Mairie

L'ensemble de ces outils de communication vous est transmis suite à l'enregistrement de votre événement, et est disponible en téléchargement dans l'onglet "Ressources" du site de la Journée contre la précarité énergétique.

Le jour de votre événement, n'hésitez pas à prendre des photos, à les poster sur vos réseaux et à nous les envoyer ensuite à **journee.precarite.energetique@gmail.com** pour montrer à quoi ressemble concrètement la Journée contre la précarité énergétique.

Pour en savoir plus

- journee-precarite-energetique.fr
- charte événementielle
- pour en savoir plus sur la précarité énergétique : onpe.org

Contacts

journee.precarite.energetique@gmail.com

@JCPE_fr

@jcpe_fr

JourneeContrePrecariteEnergetique

Journée contre la précarité énergétique